

# LES ETANGS FLEURIS \*

BASE DES TARIFS FORFAITS SAISONNIERS PERIODE ALLANT DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

(Ouvert du 1<sup>er</sup> Avril au 18 Octobre (garage mort gratuit en dehors de ces dates))

(Ces tarifs sont T.T.C. avec T.V.A à 10 %)

POSSIBILITE DE SEJOURNER TEMPORAIREMENT EN HIVER LE WEEK-END  
LE CAMPING FERME DU 20/12/2022 AU 21/01/2023  
NI EAU NI ELECTRICITE PENDANT CETTE PERIODE

TARIF FORFAIT SAISON 2023 CARAVANE ET MOBIL HOME 150 M2 MAXI \*  
PERIODE ALLANT DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

DE 1 à 4 PERSONNES SANS CONSOMMATION ELECTRIQUE INCLUSE  
ET AVEC TAXE DE SEJOUR EN SUPPLEMENT

2 920 € ( 2 774 € avec Remise 5% )

DE 5 à 7 PERSONNES SANS CONSOMMATION ELECTRIQUE INCLUSE  
ET AVEC TAXE DE SEJOUR EN SUPPLEMENT

3 200 € ( 3 040.00 € avec Remise 5% )

UNE VOITURE INCLUSE PAR EMPLACEMENT (50 EUROS LA DEUXIEME)

SI REGLEMENT INTEGRAL DU FORFAIT 2023 POUR LE 15.11.2022 REMISE DE 5 %  
VISITEURS PAYANTS POUR 2023

999 HEURES DE WIFI OFFERTES PAR FORFAIT ( UN CODE WIFI PAR EMPLACEMENT 2EME CODE 40 EUROS )

SUPPLEMENT SI PAIEMENT EN PLUSIEURS FOIS

( 2 fois + 100 € ( 5 Janvier / 5 Juillet ) , 4 fois + 180 € ( 5 janvier / 5 avril / 5 juillet / 5 octobre )

(SUPPLEMENT LODGE 460 EUROS QUELQUE SOIT LE TARIF )

SI REGLEMENT INTEGRAL DU FORFAIT 2023 POUR LE 15.11.2022 REMISE DE 5 %

DANS UN SOUCIS DE RENOUVELLEMENT ET DE RESTRUCTURATION

SEULS LES MOBIL HOME NEUFS OU D'OCCASIONS DE MOINS DE

10 ANNEES SONT EN GENERAL ACCEPTEES DANS NOTRE CAMPING SAUF CI CEUX-CI VIENNENT D'UN  
MARCHAND AGREE AVEC GARANTI ELECTRIQUE ET GAZ (CHAUFFE EAU NEUF / DISJONTEUR NEUF 30MA)

LES NOUVELLES PARCELLES SONT DE 150 M2 MAXIMUM

UN SUPPLEMENT PAR M2 SUPPLEMENTAIRE DE 7.50 € / AN / M2

Exemple : 150 M2 180 -150 EGAL 30 X 7 DOIT 210 € L'AN EN SUS HORS AUGMENTATION ANNUELLE

LA VENTE DE TOUT MOBIL-HOME OU CARAVANE DE PLUS DE 20 ANS EST INTERDITE DANS L'ENCEINTE DU  
CAMPING MEME A UN ASCENDANT OU DESCENDANT HORS MARCHAND AGREE

LA MISE A DISPOSITION DE PARCELLE SERA FACTURE POUR TOUT ACHETEUR OU PROPRIETAIRE  
D'UN MOBIL HOME NEUF OU D'OCCASION VENANT DE L'EXTERIEUR HORS FRAIS  
D'INSTALLATION OU AMENAGEMENT PARTICULIERS

Le cout forfaitaire de cette mise à disposition de parcelle sera facturé :

7 500 € TTC pour un modèle de 2.00 mètres à 3.90 mètres de large

10 000 € TTC pour un modèle de 3.90 mètres à 5.20 mètres de large

12 000 € TTC pour un modèle de 5.20 mètres à 6.00 mètres de large

7.1 - Le contrat de location de l'emplacement n'étant pas transmissible à l'acquéreur, la cession de la résidence mobile de loisirs ou de l'habitation légère de loisirs du client entraînera automatiquement la rupture du présent contrat.

7.2 - La S.A.S S.E.L.A sera chargée par le client de la revente de sa résidence mobile de loisirs ou de son H L L , le client conclura avec la S.A.S S.E.L.A un mandat de vente qui déterminera les obligations respectives des parties. La S.A.S S.E.L.A recevra une commission forfaitaire de 10 % en cas de vente sur le prix final avec un minimum égal à 1 500 € .

7.3 Le client pourra par ailleurs mettre sa résidence mobile de loisirs ou son habitation légère de loisirs en vente par toutes sociétés spécialisées de son choix ou par ses propres moyens à la seule et unique condition que le matériel soit totalement sorti du camping et ce à la charge du mandataire et sous le contrôle de la SAS SELA

SAS SELA RUE DE CANTERAINNE 62170 ATTIN TEL. 03.21.06.01.01

LES ORDURES MENAGERES SONT A DEPOSER ET A TRIER DANS LE LOCAL PREDEFINI.. AUCUN RAMASSAGE  
DANS LE CAMPING